



UNAN

6 Janvier 2007

Chers amis,

Les hausses 2007 du DAFN ont été votées et la fiche ci-jointe vous en donne les résultats.
(Vous pourrez trouver cette fiche et d'autres informations utiles sur le site internet de l'UNAN www.unan.fr)

L'an dernier, les voiliers subissaient le choc principal, cette année ce sont les moteurs qui trinquent !

Les actions menées début de 2006 et à l'automne n'ont pas été très payantes : en année électorale, la taxation de la plaisance semble considérée comme plus porteuse que les gestes envers les navigateurs... Douanes, Cabinet du Premier Ministre, sénateurs et députés ont été cohérents mais contre les plaisanciers.

Nos protestations ont permis néanmoins de récupérer un peu de la détaxe d'ancienneté perdue en 2006 et d'éviter une nouvelle augmentation sur les coques. C'est modeste mais nous n'aurions probablement pas obtenu cela si nous n'avions été impliqués en profondeur dans ce dossier. Nous continuerons en 2007 à montrer l'absurdité de cette taxe.

Loi sur l'eau

Le texte a finalement été voté le 31 décembre (voir texte joint). Il nous convient puisque :

- Les eaux grises ne sont pas concernées (*on trouve des détergents totalement et rapidement bio dégradables qui résolvent le problème beaucoup plus simplement que des cuves de rétention*),
- Aucune installation sur des bateaux déjà en usage au 1/1/2008 ne sera imposée,
- Les centrales de traitement sont autorisées.

Dans ce dossier, si nous n'avions pas réagi rapidement, en entrant dans les détails et en travaillant avec les bons « cercles », les points mentionnés ci-dessous auraient été imposés !

Il subsiste des inquiétudes :

- Comme toujours la dérive des prix des places de port, avec une gestion allant du meilleur au pire.
- Nous craignons aussi une forte augmentation du coût des permis « moteur », que ne justifierait pas la réforme annoncée pour 2007 et le risque de voir disparaître certaines petites écoles associatives, pourtant performantes.

En revanche d'autres projets préoccupants semblent mis en sommeil grâce à l'action de l'UNAN.

Entre autres :

- La déconstruction des bateaux hors d'usage et le projet de contrôle technique pour les bateaux de plus de 20 ans, après que nous ayons attiré l'attention sur leur manque de réalisme,
- L'obligation de payer d'avance pour éliminer les fusées périmées : le coût de récupération est tellement élevé (*doublement du prix actuel !!*) et la destruction d'engins fonctionnant bien plus de 3 ans tellement absurde que le projet semble mal en point. Entre temps nous oeuvrons pour que fusées et fumigènes ne soient plus obligatoires pour ceux qui possèdent une VHF.

Enfin, un groupe de travail officiel au sein duquel l'UNAN a été très active, s'apprête à proposer de nouvelles règles de sécurité. Elles devraient encore simplifier nos obligations, notamment pour ceux qui naviguent à moins de 2 milles d'un abri ou de jour seulement et pour les embarcations légères.

Ces informations peuvent être largement diffusées.

Bien cordialement à vous tous, et bonnes navigations en 2007

Le Président

Bernard Vibert